

LIGUE DE FRANCHE COMTE



COLLOQUE PLONGEE ENFANTS BELFORT 2003



LA PLONGEE ENFANTS

Une activité spécifique

Par Alain LAUMONIER - Responsable Régional Plongée Enfants

Définition

- Il y a création ou existence d'une section « Plongée Enfants » lorsque ceux-ci plongent en dehors de leurs parents et sont confiés à la section.
- Il n'y a pas de mélange adultes/enfants lors des entraînements ou dans les palanquées : les enfants bénéficient de plongées spécifiques et d'un entraînement particulier et adapté.
- Les enfants sont placés sous la responsabilité des organisateurs du début jusqu'à la fin de l'activité.

La Plongée Enfants se caractérise par :

- Une pratique raisonnée et des normes particulières
- Un matériel parfaitement adapté
- Des règles médicales nécessaires
- Un encadrement averti & motivé
- Une approche pédagogie spécifique (ludique)

La Plongée Enfants - Le cadre réglementaire

- Activités sportives enfants :
 - Le contrôle Médical
 - DDJS (Déclaration Stage/ Activité)
 - Protection des mineurs
 - Réglementation des Centres de Vacances (05/02)
 - Normes d'encadrement hors plongée
 - Education Nationale (OK sous conditions depuis 99)
- Activité Plongée : Arrêté de Juin 98
 - La plongée enfant n'y figure pas
 - Normes fédérales
 - Brevets et qualifications CTN de Jeunes Plongeurs (Manuel du Moniteur)
- Cadre FFESSM
 - Activité plongée de 8 à 14 ans
 - Age minimum 8 ans
 - Autorisation écrite du responsable légal
 - Contrôle médical
 - Délivrance 1ère licence :
 - Médecin Fédéral/Hyperbare/...

- Examen ORL (audio-tympantométrie)
 - Renouvellement de la licence
 - Médecin Fédéral/Hyperbare/...
 - Périodicité
 - 8 à 12 ans : 1 an (sauf restrictions médicales justifiant un renouvellement tous les 6 mois)
 - plus de 12 ans : 1 an
 - Autorisation de mettre en œuvre les 1er secours
 - Obligation de proposer une assurance complémentaire (Loi de 1984).
- Accès à la Pratique
 - Certificat de natation de 25 mètres (Maître Nageur)
 - Licencié à la FFESSM (licence Jeune jusqu'à 16 ans)
 - Eau minimum à 12 degrés
 - Durée de plongée max de 25 minutes
 - Avant 12 ans : 1 plongée par jour
 - Après 12 ans : 2 plongées par jour max
 - En cas d'incursion au-delà de l'espace proche, ne pas effectuer toute la durée de la plongée à cette profondeur
 - Profondeur et Normes de pratique
 - Normes de Pratique

AGE	BAPTEMES	PLONGEUR BRONZE / ARGENT	PLONGEUR OR	BREVET ELEMENTAIRE
8 - 10 ans	Zone des 2 m	Zone des 6 m	impossible	impossible
10 - 12 ans	Zone des 2 m	Zone des 6 m	Zone des 6 m	impossible
12 - 14 ans	Zone des 2 m	Zone des 6 m	Zone des 10 m avec qualification palanquée obligatoire	voir les prérogatives Niveau 1 selon appréciation du moniteur

- Normes d'encadrement
 - Plongée en milieu artificiel
 - Directeur de plongée : E1 minimum
 - Baptême : un moniteur (E1 minimum) pour un élève
 - Plongée : un moniteur (E1 minimum) pour 3 élèves au plus
 - Plongée en milieu naturel (et fosse > 6m)
 - Directeur de plongée : E2 minimum
 - Baptême : 1 moniteur pour 1 élève
 - Plongée : un moniteur pour 1 élève
- Nota : La plongée peut s'effectuer avec 1 moniteur pour 2 élèves, si les 2 élèves possèdent la qualification " Palanquée".

- Encadrement : E1 minimum si le DP Est E3, sinon E2 minimum (CTN 01/02)

Responsabilité Pénale et Obligation de résultats

- (R.P) Suivre et faire appliquer les normes et règlements
- MAIS, les notions de risque, ou de risques partagés n'existent pas pour les ENFANTS

Il y a donc :

- Obligation de MOYENS
ET
- Obligation de RESULTATS

Voir Texte de Maître Maurice Oliviero (FFESSM 1993)

Encadrer la plongée enfants

Pour un public spécifique, des encadrants très motivés..

- Respectueux, motivés et proches des enfants
- Faire preuve d'honnêteté, de transparence, de rectitude morale et de générosité
- Conforme aux règles fédérales et DDJS
- Vérifier les diplômes de références

Et les parents qui encadrent...

- Ceux qui veulent aider.. (Equiper, etc.)
- En plongée dans le cadre de l'enseignement..
- La présence des parents est à éviter...
- Attention aux parents enseignants, ils ne sont jamais bons avec leurs propres enfants.....

Le matériel

- Adapté à la morphologie de l'enfant
 - La bouteille ne doit jamais descendre sous le coccyx
 - Pas de réserve - contrôle Mano
 - Détendeur souple avec embout orthodontique
 - Gilet de sécurité - Conseillé dès le départ (Sécurité)
 - Tuba à faible espace mort
 - Palmes souples chaussantes sans tuyères (Pb articulaire)
- Adapté au métabolisme de l'enfant
 - Protection contre le Froid
 - Protection contre le Soleil
- Outils Pédagogiques

- Miroir, jouets, mousquetons, cerceaux, planches, ...

L 'enseignement.. Quelques éléments

- Séparer les groupes d âges - éviter le mélange avec les adultes
- Outils pédagogiques nombreux mais simples
- Pas de recherche de niveau mais acquisition de réflexes de sécurité
Exemple : Travail sur l 'EXPIRATION
- Acquisition de réflexes (comme un poisson dans l'eau...)
Expiration, Respiration, Propulsion, Equilibre !
et de comportements (binôme, matériel !)
- Travail de para plongée (lecture, animaux, photos, peinture)
- Pédagogie par le jeu (taches fermées, semi ouvertes ou ouvertes)
- Mise en place d'éducatifs / situations de transfert
- Responsabiliser et favoriser l'hétérogénéité de niveau/groupe
- En phase avec les acquisitions scolaires
- En phase avec les transformations de l'enfant ou de l'ado !

Ligue de Franche Comté

LA PLONGEE ENFANT

Approche Psychopédagogique

Par Renaud Jourdan (IRS - CTR Est)

**On ne considère plus à présent l'enfant comme un adulte en réduction ...
(Bloch, 1973)**

La plongée enfants

Ce n'est donc pas juste faire plonger des enfants !

Il faut un véritable Projet Educatif en prise directe avec :

- La réalité et le quotidien de l'enfant
- Son développement psychomoteur
- Ses aspirations
- Son projet de vie

Tentative de classifications des aspirations variables...

- L'Enfant (8 - 10 ans)
- Le Pré-Adolescent (10 - 12 ans)
- L'Adolescent (12-15 ans)

Approche Psychopédagogique : L'enfant (8-10 ans)

Aspects Morpho-Physiologiques

- Faible maturité pulmonaire
- Rythme de croissance ralenti
- Allongements des membres inférieurs
- Bonne préhension et capacité locomotrice
- Métabolisme et Thermorégulation incomplète (quel que soit le morphotype)
- Légère hypoxie sanguine et tachycardie; travail cardiaque en endurance
- Oreilles très fragiles - équilibrage pas toujours possible
- grande souplesse et tonus musculaire en augmentation
- Attention colonne vertébrale et port de charge
- Protection contre le froid
- Apport Energétique
- Travail en ENDURANCE
- Prévention Barotraumatisme
- Pas de Profondeur supérieure à 6 mètres

Aspects Psychologiques

- Capacité de Concentration et collaboration effective en groupe
- Mise en oeuvre d'une communication efficace
- Régression des conduites impulsives mais tjrs pulsion ou phobies
- Pas de notion de risque ou de prise de risque
- Peurs intuitives (Réflexes de conservation)

- Lecture acquise mais perception du monde très atomiste
- Relations fondées sur le RESPECT Mutuel
- Age de la bande et du groupe renforcé par de petites compétitions
- Confiance absolue dans le moniteur

Approche Pédagogique

- Capacité d'acquisitions motrices et de réflexes:
 - Savoir-faire (expiration, VDM, Vidage de Tuba)
 - Savoir Etre par le para plongée
 - Attribution responsabilité effective (gérer son matériel, ranger)
 - favorise encore le jeu et la découverte
- Faible Endurance

Approche Psychopédagogique : Pré adolescent (10-12 ans)

Aspects Morpho-Physiologiques

- Métabolisme respiratoire parfait, Création Co2 très faible
- Membres très allongés
- Risque d'hypoglycémie important - besoins énergétiques très élevés
- L'endurance se développe (effort long a rythme bas possible)
- Apparition différenciation forte Filles # Garçons

Aspects Psychologiques et Educatifs

- Bonne capacité de raisonnement / Acquisition Théorique
- Augmentation de la capacité de concentration et de visualisation
- Importance du pourquoi, nécessité de trouver le comment !
- Persistance ou retour de certaines peurs infantiles
- Maîtrise lecture/ écriture et outil informatique

Approche Pédagogique

- Age d'or des acquisitions motrices fines et techniques:
 - Savoir-faire technique (Respiration, Equilibrage, Propulsion)
 - Savoir-Etre par le para plongée (renforcement acquis scolaire)
 - Attribution responsabilité effective (gérer son matériel, ranger)
 - favorise l'aspect découverte et environnement
- Endurance en augmentation - Travail sur la Propulsion
- Apprécie l'effort physique et les petites compétitions. Laisse le Jeu aux petits...

Approche Psychopédagogique : L'adolescent (12 - 15 ans)

Aspects Morpho-Physiologiques

- Croissance très rapide – "Aspect d'échalas"
- Membres très allongés avec parfois mauvaise coordination
- Bonne capacité d'endurance (effort long a rythme bas possible)
- Attention a l'adaptation cardio-respiratoire a l'effort !!!

- Forte différenciation Filles # Garçons
- Désordre hormonal

Aspects Psychologiques et Educatifs

- Période de Perturbation / Comportement contradictoire
- Instabilité émotionnelle avec changement très soudain / Anxiété
- Construction Image de référence - Besoin du dépassement de soi
- Affirmation identité parfois par actes insensés
- Amitié plus importante
- Pensée Altruiste PROJET DE VIE

Approche Pédagogique

- Régression des possibilités d'apprentissage et de perfectionnements techniques
- Meilleure compréhension des phénomènes physiques et des pathologies
- Motivation par interaction avec le groupe et partage des responsabilités
- Valoriser / Stimuler tout en assurant la sécurité
 - Favoriser le travail en groupe
 - Gestion commune du matériel
 - Définition d un projet para plongée
 - Responsabiliser
- En Plongée :
 - Maîtrise parfaite exercice de sécurité
 - Connaissance du milieu
 - Corrélation acquis scolaire et connaissance théorique
 - Passage de Brevet de Secourisme
 - Evolution vers ASSISTANT MONITEUR

Approche Psychopédagogique : Conclusions

- Faire correspondre Progression Pédagogique avec :
 - Développement physiologique et psychologique de l'enfant
 - Son environnement scolaire et extra scolaire
 - Ses aspirations et motivations
- Réaliser l'importance du rôle Modèle de l'encadrant
- Considérer la plongée enfant comme un véritable PROJET EDUCATIF

LA PLONGEE ENFANTS

Une pédagogie spécifique : L'APPROCHE LUDIQUE

Par Alain LAUMONIER - Responsable Régional Plongée Enfants

Sommaire :

- Intérêt de l'approche ludique de la pédagogie
 - Comment concevoir des séances ludiques ? Principes de base
 - Les différentes solutions
 - Les moyens nécessaires
 - Les pièges à éviter
- Jouer ou « travailler » ?

Intérêt de l'approche ludique

- Au-delà du plaisir, le jeu offre un excellent moyen d'apprendre
- Le jeu fait partie intégrante du développement de l'enfant
- La situation de jeu offre à l'enfant, une liberté d'action et de décision, un engagement individuel, une possibilité d'expression, d'imagination, ...
- On apprend mieux quand on est acteur de son apprentissage
- On apprend mieux quand c'est ludique (enfants et adultes !)

Comment concevoir des séances ludiques : principes de bases

- L'approche ludique ne dispense pas d'une analyse de vos objectifs de formation
 - « si vous ne savez pas où vous allez, vous risquez de vous retrouver ailleurs »
- Définition de vos objectifs de formation
 - Objectif général, intermédiaires, progression, ...
 - Contenus de formation
- Mise en forme finale sous forme de jeu
 - Présentation ludique de votre situation pédagogique

Comment concevoir des séances ludiques : les différentes solutions

- Utiliser des jeux déjà conçus
- Adapter des jeux terrestres
 - Jeux "moteurs", jeux "éducatifs"
- Exploiter d'autres disciplines fédérales

- Hockey, orientation, Biologie, Photo, ...
- Créer ses propres jeux
 - Se laisser aller ... (en respectant la sécurité)

Solutions	Origines Exemples	Avantages Intérêts	Difficultés
Jeux aquatiques existants	Livres, Internet, Échanges	Construits, Éprouvés, Simples, Sécurité OK	Choix du jeu / objectif
Adapter des « jeux terrestres » base moteur	Passé à Dix Béret Pêche Miraculeuse	Règles connues	Adaptation Aquatique
Adapter des « jeux terrestres » base non moteur	Trivial Poursuite Jeu de l'Oie Grands Jeux	Adaptés aux Objectifs mixtes (moteurs / éducatifs)	Temps de conception Préparation
Activités FFESSM	Hockey, Biologie Orientation	Ouverture nage apnée	Formation du moniteur, cadres
Créer se laisser aller	Sapin de Noël Fresque Carnaval	Jouer pour s'amuser	Autorisations / Piscine

Comment concevoir des séances ludiques : les moyens nécessaires

- **Ceux de la Piscine**
 - La piscine en elle-même (surface/profondeurs)
 - Les tapis, cerceaux, « frites », planches, ballons, ...
 - Les structures immergeables (Cages, grottes,...)
- **Ceux de l'enfant plongeur ou du moniteur**
 - Gilet, parachute, planchettes Bio, boussoles, crosses,...
- **En plus**
 - Seaux, bidons, balles, pinces à linges, animaux subaquatiques en plastique,...
- **Le divers mais néanmoins indispensable**
 - Bouts, plombs, flotteurs, mousquetons, ...

Les pièges à éviter

- **Doser l'éducatif**
 - « à vouloir être trop éducatifs, les jeux peuvent perdre leur caractère ludique »
- **Tenir compte du développement psychomoteur de l'enfant**

- 8/11 ans : attention aux capacités physiques (intensité, distance, ...), à la coordination
- 11/13 ans l'âge des records? Différences filles/garçons
- Tenir compte des individus
- ...
- **Attention au timing !**
 - Une phase de conception, Une phase de préparation : mise en place du jeu
 - Le jeu
 - Le démontage
- **Attention à la sécurité**
 - Un jeu est toujours ouvert
- **Pour jouer, il faut du temps et des moyens**

Jouer ou "travailler"

- **Plongée** : activité sportive et de loisir, deux approches complémentaires
- **Attention à la perception des parents**
 - « Mon enfant fait du sport ! »
 - Opposition culturelle : jouer et apprendre
 - Être à l'écoute de la demande des enfants,
 - analyser les souhaits des parents
- **Peut-on tout faire en jouant ?**

ENCADREMENT DES MINEURS

SOYEZ VIGILANTS !

Par Alain LAUMONIER - Responsable Régional Plongée Enfants

CVL/CLSH : Une nouvelle réglementation

- **Depuis le 1er mai 2003 : nouvelle réglementation concernant l'encadrement des mineurs.**

Origine : Loi du 17 juillet 2001 → renforcement du dispositif de protection des mineurs à l'occasion des vacances scolaires, des congés professionnels et des loisirs (Code de l'action sociale et des familles).

- **Un certain nombre de dispositions ont été remontées au niveau de la loi**
 - Obligation de déclaration (2 mois avant)
 - Obligation d'élaborer un projet éducatif
 - Obligation d'assurance en responsabilité civile
 - Principe de qualification de ceux qui dirigent ou animent les CVL/CLSH
 - Normes d'hygiène et de sécurité
 - Normes d'encadrement
 - Incapacités pénales, pouvoir de contrôle des agents de la DDJS
 - Pouvoirs de police administrative du préfet : structures et intervenants

Que faut-il déclarer ?

- **Trois catégories de structures concernées par l'obligation de déclaration**
 - **Les placements de vacances** : accueil de plus de 5 nuits consécutives de mineurs avec hébergement en famille organisé pendant les vacances scolaires (maximum 11 mineurs par famille)
 - **Les centres de vacances** : accueil collectif de mineurs avec hébergement pendant les vacances scolaires pour plus de 12 mineurs et plus de 5 nuits consécutives
 - **Les centres de loisirs** : accueil collectif d'au moins 8 mineurs, sans hébergement, pendant au moins 15 jours au cours d'une même année.
- **Un certain nombre d'accueils n'entrent toutefois pas dans le champ d'application de la loi :**
 - Etudes surveillées après le temps scolaire
 - Pause méridienne
 - **Enseignement d'une discipline (musique, activité physique ou sportive pratiquée en club...)**
 - Simple mise à disposition de locaux et de matériel dès lors qu'il n'y a ni surveillance, ni animation.

Normes d'encadrement

Thèmes	Centres de loisirs	Centre de vacances
Seuils d'accueil (Conditions cumulatives)	8 mineurs minimum 300 mineurs maximum	12 mineurs minimum
Quotas d'encadrement effectifs requis	Accueil mineurs de + 6 ans : 1 animateur / 12 mineurs	Accueil mineurs de + 6 ans : 1 animateur / 12 mineurs
Intervenants extérieurs	Les intervenants extérieurs ne sont pas inclus dans les quotas	Les intervenants extérieurs ne sont pas inclus dans les quotas
Quotas d'animateurs qualifiés	Au moins 50% qualifiés Au plus 30% stagiaires Au plus 20% non qualifiés	Au moins 50% qualifiés Au plus 30% stagiaires Au plus 20% non qualifiés

Et les A.P.S. en CVL/CLSH ?

- **Les normes spécifiques à la pratique de certaines activités en CVL ou CLSH sont déterminées par l'arrêté du 20 juin 2003 :**
 - **Activités nautiques** (Baignade, Kayak, NEV, **Plongée**, rafting,...)
 - La spéléologie
 - Les activités de montagne (Ski, escalade, randonnée, ...)
 - Les sports aériens et les sports mécaniques, le tir à l'arc
 - L'équitation, le vélo tout terrain ...
 -

La plongée en CVL/CLSH

- **La plongée subaquatique en centre de vacances ou en centre de loisirs ne peut être pratiquée en apnée au-delà de l'espace proche (maximum 6m)**
- **La plongée avec scaphandre autonome se pratique en milieu naturel ou en bassin**
- **Dans tout bassin supérieur à 6m de profondeur, la plongée est assimilée à une plongée en milieu naturel.**

CONDITIONS D'ORGANISATION ET DE PRATIQUE

- **Que l'activité soit organisée par le centre lui-même ou sous traitée par un établissement d'A.P.S.**
 - **Respect de l'arrêté du 22 juin 98**
 - **Autorisation parentale**
 - **Certificat médical**

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- **L'activité est encadrée par une ou plusieurs personnes titulaires de BEES1, option plongée subaquatique**

LES INFRACTIONS PENALES : constituent un délit

- **Le défaut d'assurance en responsabilité civile**
(6 mois d'emprisonnement et 3.750 euros d'amende)
- **Le fait de s'opposer au contrôle des agents du ministère**
(1 an d'emprisonnement et 7.500 euros d'amende)
- **Le non-respect d'une mesure d'opposition à un accueil**
(6 mois d'emprisonnement et 3.750 euros d'amende)
- **L'exercice de fonctions dans l'accueil de mineurs ou l'exploitation de locaux malgré une incapacité pénale**
(1 an d'emprisonnement et 15.000 euros d'amende)
- **Le non-respect d'une mesure d'interdiction ou de suspension d'exercer ou d'exploiter des locaux accueillant des mineurs**
(1 an d'emprisonnement et 15.000 euros d'amende)
- **Le non-respect d'une mesure d'interruption de l'accueil ou de fermeture des locaux**
(1 an d'emprisonnement et 15.000 euros d'amende)
- **Le défaut de déclaration d'un CVL ou CLSH**
(6 mois d'emprisonnement et 3.750 euros d'amende)
- **En cas d'accident, le juge se référera aux principes communément admis par la profession ou par les spécialistes notamment :**
 - Aux directives que donnent les fédérations à leurs licenciés
 - Des connaissances transmises par ceux dont le métier expose aux dangers de la nature (météo, secours, ...)
- **Le juge appréciera au cas par cas et tiendra compte de divers éléments, pour la détermination des responsabilités des personnes en cause. Il tiendra compte notamment :**
 - Du choix du lieu de pratique de l'activité qui ne doit pas présenter de danger identifié
 - De la difficulté de l'activité considérée par rapport à l'âge des pratiquants et leur niveau de technicité
 - Des mesures prises pour évaluer les risques (conditions météo, ...)
 - Du respect des consignes de sécurité et signaux de sécurité éventuels
 - De la nécessité de se nourrir et s'hydrater régulièrement et d'utiliser des signes clairs et convenus entre les membres du groupe
 - De l'état du matériel utilisé
 - **De l'adaptation du matériel à l'âge des pratiquants.**

LA PLONGEE ENFANT

Et après ??

Un retour d'expérience

Par Marc FRIED (MF1)

Mon intervention sera faite suivant l'historique de notre démarche pour aboutir à notre structure des ORQUADOS.

Elle mettra en évidence les différents problèmes que nous avons rencontrés pour sa mise en place. Puis dans un 2e temps les 2 Orquados présents nous présenteront leurs activités dans le cadre de la plongée enfant

HISTORIQUE

1999/2000

trop d'enfants et pas assez de moniteurs → Carole et Jean-Luc

2000/2001

pendant les RIPES on parle des ados et d'une éventualité d'en faire des « aides moniteurs »
malheureusement Carole et Jean-Luc ne sont plus intéressés.

2001/2002

Un ancien de la PE qui après son NI et 2 années chez les grands parle d'arrêter la plongée : il revient chez les enfants.....

2002/2003

création du groupe des Orquados avec 3 filles et 2 garçons
la technique ne suffit pas, il faut des meneurs d'hommes.

2003/2004

tous rempilent, même Julia qui n'a pas trop trouvé sa place et qui a hésité
1 ados, ancien de la PE, et qui s'entraînait avec les adultes, demande à intégrer le groupe des Orquados
structuration du groupe en leur demandant de travailler les épreuves de sauvetage de l'initiateur.

2004/.....

gestion du nombre des Orquados :

- jusqu'à quel âge ?
- qui va passer chez les grands ?
- qui va passer chez les Orquados ?
- les Orquados une préparation pour l'initiateur ?

INTERVENTION DES ORQUADOS...

LES ENFANTS ET L'APNEE

Par Renaud Jourdan (IRS - CTR Est)

L'Apnée - Définition

- Arrêt momentané volontaire de la respiration
- Performance spécifique aux mammifères
- Reprise respiratoire (Propriocepteurs, PpO₂, PpCO₂)
- Dangers:
 - Envoûtant
 - RDV Syncopal, Syncope, Noyade
 - Souvent de jeunes victimes
- Pour l'enfant :
 - Incursion courte, découverte, jeu
 - Développement de la concentration

L'enfant : 8 - 10 ans

- Approche Spécifique

- Psychologie:
 - Faible faculté de concentration
 - Activité motrice forte (V_{O2} élevée, PpCO₂ s'élevant rapidement)
 - Référence, amour des animaux (voir, découvrir, toucher)
- Physiologie :
 - Faible maturité pulmonaire
 - Pas d'aptitude aux efforts en résistance
 - Bradycardie / Tachycardie
 - Métabolisme faible, pas de résistance au froid
- Facteurs limitant l'Apnée :
 - PpCO₂, flottabilité, propriocepteurs
 - Concentration faible, hyperactivité
 - Techniques d'immersion
 - Peur du manque d'air ou du milieu
- Risques :
 - Barotraumatismes de l'oreille
 - Noyade (reprise surface, tête sous l'eau)

- L'apnée

- Buts :
 - Moment de Calme
 - Plongée Apnée Simple (pas de matériel lourd)
 - Exercices respiratoires (poumons/ventre)
 - Concentration (se fixer un objectif)
 - Références (Lecture, Mammifères marins)
 - Développement autres techniques (canard, palmage)
- Moyens Pédagogiques :
 - Jeux (Master Mind, Pêche au trésor, assemblage, etc.)
 - Livres, Films

- Prévention

- Souffler en remontant
- Pas de tuba
- Attention prévention baro oreilles
- Surveillance (du groupe)
- Pas de statique, pas d'hyper ventilation
- Attention au froid

Le Pré-Ado : 10 - 12 ans

- Approche Spécifique

- Psychologie :
 - Les amis !
 - La nature, les animaux, références diverses
 - Peu de notion Cause / Effet (Dangers de l'apnée)
- Physiologie :
 - Age d'or des acquisitions motrices
 - Aptitude à se concentrer
 - Métabolisme parfait (création CO₂ très faible)
 - Performances potentielles (2 a 3 minutes)
 - Faible masse graisseuse (froid)
- Facteurs Limitant l'Apnée :
 - PpCO₂, propriocepteurs
 - Concentration
 - Appréhension
- Risques :
 - Barotraumatisme de l'oreille
 - Hypoxie
 - Hypoglycémie
 - Noyade (reprise surface)

- L'apnée

- Buts :
 - Perfectionnement du geste technique
 - Augmentation de la performance, endurance
 - Exercices respiratoires (poumons/ventre)
 - Concentration, technique de visualisation
 - Apnée Plaisir/ Découverte, Mono palme
 - Mettre en place la notion de binôme
- Moyens Pédagogiques :
 - Jeux (Monde du silence, grand bleu, dauphin, assemblages)
 - Livres / Films

- Prévention

- Souffler en remontant
- Pas de tuba
- Attention prévention baro oreilles
- Notion de binôme et surveillance
- Pas d'hyper ventilation
- Attention au froid

L'Ado : 12 - 15 ans

- Approche Spécifique

- Psychologie :
 - Période de perturbations/ Changements
 - Projet de vie
 - Amitié, notion fondatrice
 - Image de référence, dépassement de soi
 - Affirmation par actes insensés
 - Différentiation sexuelle forte
- Physiologie :
 - Aspect d'échalias
 - Perturbations hormonales
 - Mauvaise adaptation cardio-respiratoire (changts morphologie)
 - Travail en endurance
- Facteurs limitant l'Apnée :
 - PpCO₂, propriocepteurs
 - Bradycardie
- Risques :
 - Barotraumatisme de l'oreille (profondeur)
 - Hypoglycémie
 - Hypoxie et Noyade (par dépassement de ses limites)

- L'apnée

- Buts :
 - Notion de Binôme / Sécurité de l'autre
 - Secourisme, technique de sauvetage (BNSSA)
 - Augmentation performance, préparation mentale
 - Apnée profonde (Théorie et limites)
 - Perfectionnement du geste technique
- Moyens Pédagogiques :
 - Jeux (grand bleu : Gueuse et fond)
 - Livres, Films
 - Distances en dynamique, mono palme
 - Assemblage et matelotage en statique
 - Retour tuba

- Prévention

- Organisation / Surveillance / Participation Active
- Assistant Moniteur Apnée
- Attention prévention baro oreilles
- RDV syncopal et retour surface
- Pas d'hyper ventilation
- Attention au froid

L'enfant et l'apnée - Conclusion

- Un plaisir a tout âge !
- Favoriser le jeu et la découverte (non la performance)
- Prévention des accidents (type piscine)
- Prévention des accidents du jeune apnéiste
- Limites, organisation, encadrement
- Education
- Amélioration de la concentration
- Une découverte de soi même.

LA PLONGEE ENFANT

Formation des encadrants

Par Renaud Jourdan (IRS - CTR Est)

Etat Actuel

- FFESSM très active pour les publics spécifiques
- Des contenus de formation Plongeur Enfant bien définis mais
- Des formateurs polyvalents, mais non spécialisés
- Apparition de Spécificités Techniques (Nitrox, Trimix)
- Support très fort aux activités telles RİPEs, Sirenia
- Année de la plongée enfant (2003)
- Articles réguliers dans SUBAQUA
- Modification des contenus pédagog pour Formateurs (E1, MF1)
- Sujets d'examen apparaissent (MF2, MF1)
- Dans les faits:
 - Niveau mini E1
 - Des passionnés, souvent issus du milieu éducatif
 - Formation par l'action...

Nouvel initiateur

- **Stage initial**
 - Connaître les contenus de formation (PB, PA, PO)
 - Public spécifique
 - Le contrôle médical
 - Validation par stage/carnet pédagogique
- **GC1 : pédagogie sans scaphandre, en surface et en immersion.
pédagogie avec scaphandre en surface- sauvetages sans scaphandre**
 - Etre capable d'enseigner lors de séances sans scaphandre et avec scaphandre en surface dans le cadre des prérogatives de l'initiateur : plongée enfant, niveau 1 et niveau 2.
 - Les différents niveaux de plongeurs (enfant, niveau 1 et 2) seront étudiés selon les possibilités d'enseignement offertes par le club.
 - Validation par tuteur de stage
- **GC2 : Pédagogie sans scaphandre, en surface et en immersion.
Pédagogie avec scaphandre en surface- Sauvetages sans scaphandre**
 - Etre capable d'enseigner lors de séances sans scaphandre et avec scaphandre en surface dans le cadre des prérogatives de l'initiateur : plongée enfant, niveau 1 et niveau 2.
 - Mise en place d'éducatifs ludiques, qui tiennent compte des particularités et des difficultés des élèves.
 - Les différents niveaux de plongeurs (enfant, niveau 1 et 2) seront étudiés selon les possibilités d'enseignement offertes par le club
 - Validation par Tuteur de Stage

- Obligation de traiter la plongée enfant
- Niveau de compétences plongeur-enfant défini
- Niveau des formateurs (/ plongée enfant) inconnu
- Contenu pédagogique Formateur non défini
- Nouveaux sujets d'examen à venir
- Danger de glissement pédagogique:
 - Entre contenus et pédagogie spécifique !
 - Enseignement en fonction des possibilités du club.

Nouvel Initiateur - Quelques Directions

- Participation responsable régional au Stage Initial
- Intervention des candidats dans clubs plongée enfant
- Mise à disposition de créneaux de formation pour cadre
- Séparer Pédagogie Enfant et Niveaux de Plongeurs
- Approche Réglementaire
- Approche Psychopédagogique
- Approche Pédagogie Ludique
- Colloque/ Stages Régionaux de formation

Le Nouveau MF1

- Stage Initial UC 2 - Pédagogie Générale
 - Etre capable de construire un acte pédagogique
 - Connaissance des différents publics et mode apprentissage
- Stage Pratique UC5 - Plongée Enfant
 - Organisation de l'activité (pas de notions spécifiques)
- Stage Final UC 9 - Milieu naturel
 - Adaptation a différents publics
- Une présence Plongée Enfant TRES renforcée, mais..
- Pas de diplôme spécifique enfant (i.e Belgique)
- Pas de contenu pédagogique au second degré.
- des activités au niveau :
 - Départemental
 - Régional (cours, intervention, etc...)
 - Mais sans réelle PRATIQUE...
- Contenu pédago recommandé similaire à INIT.

Le BEES 1- Une longueur d'avance ?

- Tronc Commun :
 - Mécanismes de l'apprentissage
 - Psychopédagogie
 - Anatomie / Physiologie
 - Adaptation a l'effort
- Spécifique:
 - UF3 - Pédagogie adaptée a l'exercice de la pratique

- Module 7 - Public Particulier (40 h..)
 - Initiation a la pratique spécifique (photo, vidéo etc.)
- Mais combien auront une pratique réelle ??

Le Moniteur Plongée Enfant - Quelques Directions

- Niveau mini plongé E1 ou E2 ?
- Une communication **Adaptée**
- Envie de partager, de transmettre... sans retour direct
- Une expérience personnelle avec les enfants
- Une formation sur :
 - Les spécificités des enfants
 - La pédagogie ludique
 - La construction d'un projet
 - Le cadre réglementaire
- Une attitude modèle et irréprochable

Formation des Moniteurs - Plongée Enfant

- Un effort visible de la CTN !
- Encore un peu de flou au niveau des contenus de formation pédagogique des encadrants, mais de nombreuses initiatives
- Une participation active des acteurs de la plongée enfant nécessaire
- Nécessité de coordination inter-départementale ou inter-régionale
- Opportunité de faire remonter un document au niveau national

Ligue de Franche Comté